

Des voix: Bravo!

Le sénateur Carney: Honorables sénateurs, je pense que nous devons souligner cette occasion, parce que c'est la première fois qu'une femme assume les fonctions de leader au Sénat, que ce soit du côté du gouvernement ou de l'opposition. Aujourd'hui est donc un jour qui sera marqué au rouge — si vous me passez le jeu de mots — dans l'histoire de notre institution. J'espère que ce ne sera pas la dernière fois qu'une femme remplira ces fonctions.

Je suis particulièrement heureuse de signaler cet événement aujourd'hui, parce que je connais le sénateur Fairbairn depuis environ 25 ans, soit depuis l'époque où nous sommes arrivées à la tribune des journalistes, dans les années 60. Je connais parfaitement le rôle important que le sénateur a joué au sein du gouvernement, dans ses nombreuses fonctions, que ce soit à titre d'adjointe législative de l'ancien premier ministre Trudeau ou de sénateur, poste qu'elle a occupé longtemps. J'espère que tous les sénateurs l'appuieront dans la réalisation des tâches liées à cette nouvelle fonction honorable.

Pour ma part, je lui offre non seulement mon appui, mais aussi toute mon affection.

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, il n'y a pas de mots pour vous dire combien les paroles de mon amie de longue date me font plaisir. Je crois bien, sénateur Carney, que nous nous connaissons depuis plus de 25 ans.

Le sénateur Gigantès: C'est impossible, chronologiquement impossible.

Le sénateur Fairbairn: Je ferai de mon mieux pour faire honneur à la confiance et à la gentillesse que vous m'avez exprimées aujourd'hui. Je suis pleinement consciente du privilège et de l'honneur qu'on me fait en me confiant ces fonctions, comme c'est toujours le cas pour les titulaires de ce poste. Je m'apprête à relever le plus grand défi de ma vie. Je mettrai à contribution toute mon ardeur, mon expérience et ma volonté afin d'accomplir un travail valable pour le Parlement du Canada et, surtout, pour tous les Canadiens, que nous représentons en cette enceinte.

• (1410)

Je jette un coup d'oeil autour de moi et je constate à quel point les choses ont changé depuis mon arrivée ici, en 1984. Nous comptons maintenant beaucoup plus de femmes. Je vois même en face de moi une vieille amie, à la place que j'occupais auparavant. Je parle du sénateur LeBreton.

Je sais que nous tous, hommes et femmes, ferons de notre mieux pour faire de cette importante assemblée une institution dont tous les Canadiens peuvent être fiers.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE—FIN DU DÉBAT
LE HUITIÈME JOUR DE SÉANCE—AVIS DE MOTION

L'honorable Gildas L. Molgat (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je donne avis que demain, le jeudi 20 janvier, je proposerai:

Que les délibérations à l'ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse en réponse au discours du Trône, prononcé par Son Excellence le Gouverneur général devant les deux Chambres du Parlement, se terminent le huitième jour de séance où l'ordre aura été débattu.

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

LA QUATRE-VINGT-DIXIÈME CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE
TENUE À CANBERRA, EN AUSTRALIE—DÉPÔT DU RAPPORT

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de la quatre-vingt-dixième Conférence de l'Union interparlementaire, qui s'est tenue à Canberra, en Australie, du 13 au 18 septembre 1993.

CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR
LE DIALOGUE NORD-SUD POUR UN MONDE PROSPÈRE
TENUE À OTTAWA AU CANADA—DÉPÔT DU RAPPORT

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de la Conférence interparlementaire sur le dialogue Nord-Sud pour un monde prospère, qui a eu lieu à Ottawa, du 18 au 22 octobre 1993.

BANQUES ET COMMERCE

AVIS DE MOTION PORTANT AUTORISATION
AU COMITÉ D'EXAMINER LE PROJET DE RÈGLEMENT
DE LA LOI SUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

L'honorable Michael Kirby: Honorables sénateurs, je donne avis que jeudi prochain, le 20 janvier 1994, je proposerai:

Que, lorsque le comité sénatorial permanent des banques et du commerce sera établi, il soit autorisé à examiner le projet de règlement de la Loi sur l'expansion des exportations (L.C. 1993, c. 26), ainsi que le résumé de l'étude d'impact de la réglementation, paru à l'origine dans la *Gazette du Canada*, Partie I, le 6 novembre 1993; et

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 28 février 1994.

LES PEUPLES AUTOCHTONES

AVIS DE MOTION PORTANT AUTORISATION
AU COMITÉ D'EXAMINER LE TRAITEMENT DES ANCIENS
COMBATTANTS AUTOCHTONES, APRÈS LA PREMIÈRE ET LA
SECONDE GUERRES MONDIALES ET LA GUERRE DE CORÉE, ET À
PRÉSENTER UN RAPPORT SUR LA QUESTION

L'honorable Len Marchand: Honorables sénateurs, je donne avis que demain, le jeudi 20 janvier 1994, je proposerai: